

CONSEIL MUNICIPAL du 31 janvier 2022

ABSENTS : : MME DUMANGIN Fabienne (pouvoir à MME GARDIEN Claire)
M. QUENARDEL Michel
M. CORBLIN Laurent
MME BOUZALFANE Laly

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE** d'autoriser, après un vote à bulletin secret, avant le vote du budget primitif 2022, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 soit un montant maximum de 144 847.00 € réparti de la manière suivante :
 - Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 10 000 €
 - Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 70 000 €
 - Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 64 847 €

- ❖ **ACCEPTE** le fonds de concours de la Communauté Urbaine du Grand Reims d'un montant de 21 000 € pour l'opération « Rénovation de la ventilation du chauffage, la climatisation et mise en conformité du système de sécurité de la salle socio-culturelle et **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours et soutien aux investissements communaux.

- ❖ **DÉCIDE D'OCTROYER** à l'unanimité au comité de jumelage de LUDES la somme de 7 000 € pour la célébration du 30^{ème} anniversaire qui se déroulera dans notre commune le week-end du 13 mai 2022 avec le comité de jumelage de Sörngenloch.

- ❖ **DÉCIDE D'AUGMENTER** à l'adjoint administratif le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, d'Expertise et de l'Engagement Professionnel) après avoir obtenu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Marne.

- ❖ **AUTORISE** après un vote à bulletin secret, (M. Bernard SAINTOT, partie intéressée s'est retiré du vote) Monsieur le Maire à signer la concession d'occupation temporaire pour pose de chaises de tir avec l'association de chasse communale en forêt de Ludes / Ville en Selve.

Questions diverses :

- M. Pascal LEROY est déclaré en retraite depuis le 11 janvier 2022.
- Le repas des aînés initialement prévu le 21 avril 2022 est reporté au 05 mai 2022 à 12h à la salle des fêtes (sous réserve des mesures sanitaires imposées par l'Etat).
- La rue de Chigny sera réouverte à la circulation à partir du 05 février prochain. Il restera le marquage au sol à réaliser.
- Travaux de voirie mandatés par le Grand Reims à l'entreprise Gorez :
 - Une reprise de la rive de chaussée côté vignoble ainsi qu'un nettoyage des noues de la rue Edmond Canard sont en cours. Les accotements seront remblayés par de la terre.
 - Une reprise des enrobés de surface a été effectuée au niveau de l'accès de la rue Saint Hubert depuis la rue de Puisieulx.
- Les travaux de réfection par le Grand Reims des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur devraient débiter courant mai 2022.
- Projet d'acheter un camion benne.
- La municipalité a fait état à la gendarmerie de Taissy du bruit des tirs occasionnés par le GIGN. La gendarmerie se propose de contacter celui-ci pour cette nuisance sonore.

- Présentation par Mme Claire GARDIEN du projet city qui se compose :
 - d'une table de ping-pong en béton de couleur verte qui sera placée au centre de la zone de pique-nique d'un montant de 1599.97 € TTC hors option,
 - de 4 arbres à planter à côté de chaque table pour apporter de l'ombre (1 tilleul, 1 merisier, 1 sophora et 1 acacia) d'un montant de 968.50 € TTC. La prestation plantation s'élève à 600 € TTC.
- Demande de devis pour prestation désherbage du cimetière auprès de l'association Reims Espoir.
- Parution d'une nouvelle gazette début mars.
- Une réunion pour la distribution des coupons d'affouage est fixée le samedi 06 février à 8h30 en mairie.
- Deux parcelles communales en lisière de forêt ont été présélectionnées pour y positionner des nichoirs à muscardins par le Parc Naturel de la Montagne de Reims.
- Deux parcelles de bois au lieudit « Les Brulys » d'une surface d'environ 17 hectares sont en cours de cession avec une société forestière du Jura.
- Compte rendu par Mme Fanny SAYER d'une réunion en visioconférence organisée par le Grand Reims concernant l'étude des besoins d'accueil et l'évolution de la carte scolaire.
- Démission de Mme Fanny SAYER du conseil municipal.

LE MAIRE, B. SAINTOT